

Elles ont valorisé les candidats qui étaient capables de replacer leur propos dans le contexte des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, qui manifestaient la capacité à effectuer des liens entre les différents domaines d'enseignement et entre différents cycles.

Les candidats convoquent finalement assez peu leur expérience professionnelle d'enseignement (comme stagiaire ou comme remplaçant). L'analyse de pratiques professionnelles (personnelles ou relatives) pourrait sans doute permettre une meilleure illustration et donnerait de la légitimité aux discours présentés au jury.

Les commissions ont jugé insatisfaisant un échange qui présentait quelques-unes des caractéristiques suivantes :

- incapacité à développer et utiliser les éléments fournis par les membres de la commission ;
- manque de connaissances des textes officiels et notamment des programmes ;
- positionnement institutionnel inadapté ;
- lacunes dans les contenus didactiques et pédagogiques ;
- peu de liens entre théorie et pratique ;
- argumentation inexistante : justification des choix pédagogiques notamment ;
- posture inadaptée ou rigide : silence prolongé, soupirs ;
- communication laborieuse ;
- compréhension trop partielle des questions, esquive d'une argumentation dans les réponses ;
- justification trop souvent inexistante, notamment en ce qui concerne les choix pédagogiques.

Conseils aux candidats :

- **veiller à approfondir les enjeux de l'enseignement dans le domaine choisi**
- **approfondir les modalités de l'évaluation**
- **veiller à ne pas confondre une suite d'activités avec une séquence ou séance d'apprentissage**
- **l'histoire des arts est souvent traitée avec une entrée unique « histoire » ou « arts visuels » et pas suffisamment avec une entrée « culture humaniste »**
- **mieux connaître les mécanismes et les théories de l'apprentissage**

Conclusion

Le projet de devenir professeur des écoles doit se construire avec méthode et rigueur. Concernant cette épreuve, il convient ici d'insister sur l'indispensable préparation que tout candidat doit mettre en œuvre et s'imposer afin de se donner les moyens de réussir.

4-DEUXIEME EPREUVE ORALE : ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Modalités de l'épreuve

Durée de la préparation : 3h

Durée de l'épreuve en 2 parties : 1h 15mn

Rappel de la notation : 100 points

4.1- première partie : 40 points. le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique. (10mn exposé des réponses +20mn entretien),

4.2-deuxième partie : 60 points (20+40) exposé du candidat par rapport au dossier fourni par le jury sur une situation professionnelle et entretien. (15mn : exposé + 30mn



entretien).

Objectifs de l'épreuve :

- Evaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision.
- Evaluer la capacité du candidat à réfléchir aux enjeux didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux.
- Evaluer le candidat sur ses connaissances du système éducatif. Surtout sur l'école primaire.

➤ **Les épreuves**

4.1-Exposé des réponses et entretien

Le jury propose un sujet relatif à l'APSA ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

Ce qui est attendu :

- Le candidat est capable de s'exprimer avec clarté et précision.
- Le candidat a des compétences didactiques, pédagogiques dans le domaine d'enseignement proposé.

4.2-Exposé du candidat à partir du dossier

Le jury propose un dossier portant sur une situation professionnelle.

1-Exposé

Ce qui est attendu :

- Le candidat présente une analyse de la situation et les questions qu'elle pose.
- Le candidat atteste de compétences professionnelles en cours d'acquisition.

2-Entretien

Ce qui est attendu :

- Le candidat est capable de prendre en compte les acquis et les besoins des élèves.
- Le candidat est capable de se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société).
- Le candidat connaît les valeurs de la République dans l'exercice de son métier.

➤ **Analyse des réponses des candidats**

Items professionnels : points de vigilance

- D'une façon générale sur les deux épreuves, l'expression orale des candidats et leur maîtrise de la langue française :
La plupart des candidats s'expriment de manière claire avec un lexique adapté, mais quelques-uns présentent un niveau de langue très relâché qui n'est pas compatible avec la fonction de professeur des écoles. Il convient d'être attentif à la qualité de l'expression, la correction de la syntaxe et d'éviter les registres de langue trop familiers ou relâchés.

→ **Exposé des réponses et entretien (4.1)**

- les compétences des candidats dans le domaine d'enseignement proposé :
 - La durée de l'exposé est bien respectée pour la majorité des candidats.
 - Les exposés sont bien construits dans l'ensemble mais il apparaît parfois qu'un seul aspect soit traité (didactique ou pédagogique).
 - Les aspects interdisciplinaires ou en lien avec l'éducation à la santé sont souvent

stéréotypés.

- Les enjeux et la connaissance de la maternelle sont souvent superficiels.
- Les exposés les plus déficitaires témoignent d'un manque de connaissances concernant les enjeux de l'enseignement des APSA.
- Les programmes sont globalement connus, les enjeux de l'enseignement de l'EPS à l'école sont perçus.
- Les situations pédagogiques proposées sont peu évolutives et le jeu des variables didactiques n'est pas toujours intégré.

➤ **Recommandations aux futurs candidats**

- Structurer l'exposé en resituant le contexte du sujet proposé dans le cadre général des APSA.
- Mobiliser des connaissances didactiques afin de proposer des séances justifiées et non pas seulement une suite d'activités.
- Connaître les attentes de l'épreuve :
 - Aborder l'aspect didactique et pédagogique de chaque compétence sans oublier le lien avec l'éducation à la santé.
 - Mettre en perspective le traitement de l'APSA proposé par le sujet avec l'enseignement de l'EPS en général.
 - Evoquer les liens interdisciplinaires possibles entre l'EPS et d'autres domaines d'enseignement définis dans les programmes.
- Effectuer une analyse plutôt qu'un descriptif des documents.
- Utiliser son bon sens pour inférer les réponses des élèves.
- Connaître le développement d'une séance.
- Ne pas hésiter à faire état de son éventuelle pratique physique personnelle la mettre en lien avec les pratiques professionnelles.
- Etre capable d'énoncer les enjeux de l'APSA.
- Accepter d'entrer dans un dialogue réflexif.

➔ **Exposé du candidat sur un dossier et entretien (4.2)**

- Capacité des candidats à prendre en compte les acquis et besoins des élèves.
 - On note des difficultés de certains candidats à prendre en compte les acquis et besoins des élèves, du fait d'un manque d'expérience de terrain. Les programmes et les compétences de fin de cycle fournissent pourtant des indicateurs qu'il serait important de s'approprier.
- Connaissance des candidats du système éducatif.
 - Les candidats connaissent généralement bien les programmes mais peu le fonctionnement et l'histoire du système éducatif. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, ses priorités et ses enjeux sont insuffisamment connus.
- Capacité des candidats à se situer comme futurs professeurs des écoles dans la communauté éducative.
 - On note d'importantes disparités entre des candidats ayant exercé la fonction de professeur des écoles vacataire et d'autres n'ayant aucune expérience, ce qui ne leur permet pas d'éclairer leurs propos par des situations et des exemples contextualisés.

- Connaissance des candidats des valeurs de la République portées par le métier d'enseignant.
 - Les candidats évoquent peu la question des valeurs de la République. On note ici encore d'importants écarts entre des candidats ayant bien préparé ce concours et à même de répondre à toute problématique du système éducatif, et des candidats n'ayant que des connaissances parcellaires.

➤ **Recommandations aux futurs candidats**

- Eviter la paraphrase des textes du corpus, un exposé trop littéral ne permet pas au jury de mesurer les capacités du candidat à problématiser. La présentation d'un plan et d'une problématique sont appréciés et aident à la compréhension du propos.
- Le corpus documentaire fourni aux candidats propose de nombreuses pistes de réflexion qu'il convient de mettre en évidence. Or, il est souvent insuffisamment pris en compte. Il est nécessaire de faire des liens entre les textes et en dégager les enjeux. Les questions posées sont un guide qu'il ne faut pas négliger, mais ne sauraient constituer le seul plan de l'exposé.
- S'emparer davantage des questions du jury, qui servent à faire progresser la réflexion et non à mettre en difficulté le candidat, et y répondre de manière plus approfondie.
- Se préparer en ayant réfléchi aux problématiques actuelles du système éducatif, sans nécessairement les approfondir, mais pour être en capacité de les articuler avec les textes et d'avoir un dialogue « de bon sens » avec le jury.
- Etudier davantage les enjeux et les principes fondateurs de l'école.
- Ne pas prendre parti. Le point de vue développé dans un document du corpus est un support à la réflexion ou parfois un texte réglementaire. Il n'appelle pas de commentaires sur l'avis personnel du candidat.
- Ne pas hésiter dans son exposé à mettre en ses connaissances personnelles, en élargissant le propos par exemple.
- Bien gérer son temps pendant l'exposé.